

LETTRE D'INFO

GDS DE L'ISÈRE - JANVIER 2021



GDS DE L'ISÈRE

Maison de l'élevage
145 Espace Trois Fontaines
38140 Rives

09 74 50 85 85

gds38@reseau-gds.com

www.frgdsaura.fr

Numéro 14.....

UN MOT DU PRÉSIDENT

MAITRISER LA REPRODUCTION DE SON TROUPEAU BOVIN

COVID-19 ET ANIMAUX DOMESTIQUES

GRIPPE AVIAIRE : DERNIÈRES NOUVELLES

.....
Voici quelques pages regroupant les dernières informations et actualités concernant les élevages isérois.

Pour être informé en temps réel surveillez vos mails ou rdv sur le site internet : www.frgdsaura.fr

DATES A RETENIR

- | | |
|------------|---|
| 29 janvier | Formation : Reproduction de la vache laitière - Rives |
| 2 février | Formation : Initiation à la phytothérapie en élevage de ruminants - Rives |

Programme et inscription sur le site internet du GDS 38



Un mot du président

Je voudrais commencer ce billet en remerciant du fond du cœur le personnel du GDS pour son implication sans faille en ces temps difficiles. Nous avons pu assurer grâce à eux l'ensemble de nos fonctions et des missions confiées, continuer d'accueillir et de conseiller les éleveurs.

Cette satanée **COVID**, finira par s'atténuer et disparaître, il nous faut donc continuer notre mission. Mais les nuages s'amoncellent sur l'élevage, avec des cours déprimés tant en veaux qu'en broutards il va falloir mieux s'armer si nous voulons continuer d'exporter. Un mal pour un bien, dans un marché européen extrêmement concurrentiel avec des disparités de normes, de coûts de revient, c'est la qualité qui nous ouvrira les portes des marchés, cette qualité est reconnue mais il faut sans cesse la faire progresser.

Le volet mouvement de l'Arrêté **BVD** est une nécessité pour compléter le travail que nous faisons avec les boucles, **merci aux 90% d'éleveurs qui bouclent et font analyser les prélèvements cartilage**.

La **FCO** se rappelle à notre bon souvenir, malheureusement il faut se préparer à la vaccination des cheptels notamment laitiers pour pouvoir continuer d'expédier vers l'Espagne. A chaque fois c'est nous éleveurs qui faisons les efforts tant en terme de travail et en terme de charges comme si on n'en avait pas assez et de l'un et de l'autre. Il serait temps que les syndicats nous accompagnent dans ce sens plutôt que de freiner chaque initiative sanitaire.

Le GDS et ses adhérents sont au cœur d'un travail qui mobilise de nombreuses structures (Conseil départemental, DDPP, Chambre, LVD...), nous sommes parfois exigeants, ils le sont aussi avec nous mais cette collaboration fait un peu avancer tous les jours. L'épidémie actuelle avec ses volte-faces, ses gabegies, ses professions qui veulent à toute force conserver leurs prérogatives révèle l'importance de l'organisation collective par les éleveurs avec nos idées, nos moyens et nos convictions.

A tous et au nom du Conseil d'Administration et du personnel, je vous présente **mes meilleurs vœux pour vous et vos familles**, les circonstances ne nous permettent pas d'organiser d'AG cantonales mais peut-être que nous pourrons réunir au printemps ou au début de l'été une Assemblée Générale digne de ce nom pour nous retrouver. Soyez prudent et prenez soin de vous.

PS : Et pensez bien à souhaiter une bonne année à vos animaux avant que les animalistes vous reprochent de les mépriser.

Jean-Yves Bouchier

Maitriser la reproduction de son troupeau bovin

Un impact économique à deux niveaux

Le premier effet d'une bonne maîtrise de la reproduction s'évalue en nombre de veaux produits par vache et par an. Ainsi, le seul fait de passer d'un intervalle vêlage-vêlage (IVV) moyen de 370 jours à 380 jours sur 37 vaches équivaut à la perte d'un veau, même si le bon d'équarrissage n'est pas présent ! La productivité numérique, qui intègre cette notion d'IVV moyen associée aux taux de gestation et de mortalité, constitue une notion primordiale à connaître pour tout éleveur. De plus, étant donné que **la fonction de reproduction sera la première détériorée** lors de toute présence de facteurs de déséquilibre dans l'élevage, de bons résultats sur ce point caractérisent de bonnes situations sanitaires avec toutes les conséquences bénéfiques que cela engendre, notamment en matière économique.

Des informations disponibles dans tout élevage adhérent au GDS avec le bilan sanitaire d'élevage prérempli.

Avec le **bilan sanitaire d'élevage** prérempli fourni par le GDS de l'Isère (téléchargeable avec **WebGDS** ou sur demande), pour les dates de campagne souhaitées, chacun dispose de sa productivité numérique, du nombre de naissances avec leur répartition, des mortalités par classe d'âge, de l'âge de vêlage des génisses, de l'IVV moyen, du nombre de vaches avec un IVV supérieur à 390 jours, du nombre de vaches sans vêlage... et peut donc faire son bilan reproduction et initier l'analyse correspondante, notamment avec son vétérinaire.

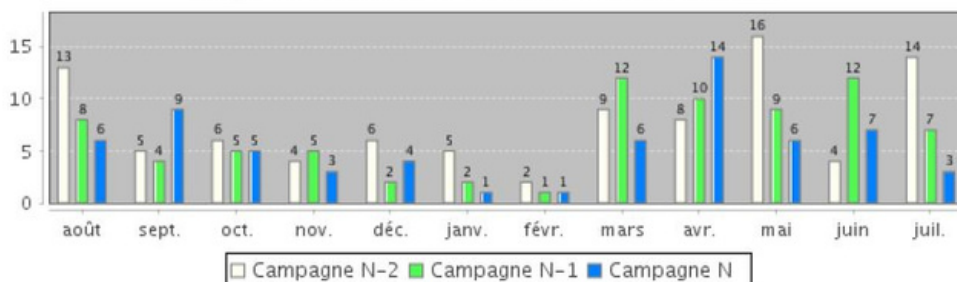


Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous consulter : 09.74.50.85.85
ou gds38@reseaugds.com

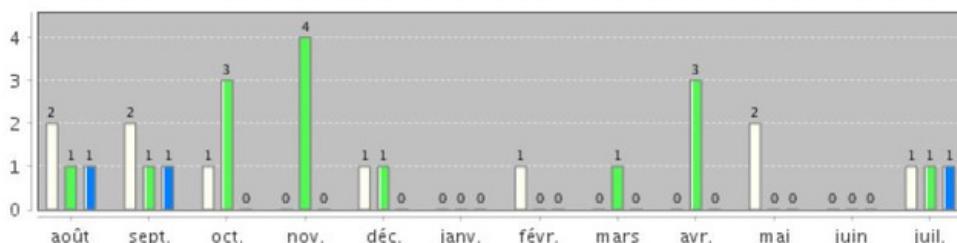
Exemple de bilan sanitaire :

La productivité numérique, fonction de l'IVV moyen et des taux de gestation et de mortalité, constitue une notion primordiale à connaître. Le BSE prérempli vous apporte les éléments pour déterminer la productivité numérique de votre élevage. Il est consultable avec votre accès à WebGDS.

Répartition mensuelle des naissances



Répartition des morts déclarés par l'éleveur au fichier IPG



Commentaires :

Mortalités par classe d'âges

Seules les mortalités déclarées par l'éleveur au fichier IPG sont prises en compte dans le tableau ci-dessous.

Age	Campagne N-2	Campagne N-1	Campagne N	Cause majeure de mortalité (Campagne N)
0 à 2 jours	4	7	1	
2 jours - 1 mois	1	1	0	
1-6 mois	0	0	0	
6-12 mois	0	1	0	
12-24 mois	0	0	0	
> 24 mois	5	6	2	
Taux mortalité veaux [0-12 mois]	6,5	10,4	1,5	Alerte > 5%

Synthèse des données sur la reproduction

	Campagne N-2	Campagne N-1	Campagne N
Nombre de génisses vêlant			
< 28 mois	9	7	8
28 - 36 mois	24	15	9
> 36 mois	1	2	0
Intervalle vêlage-vêlage (IVV) moyen	397	403	387
Nombre de vache avec IVV > 390 jours	29	22	15
Nombre d'avortements déclarés	0	0	0

Nombre de femelles âgées de plus de 36 mois au 31/07/2020 et sans vêlage sur la période : 6

Profitez de la formation du 29 janvier pour approfondir vos connaissances

Le bilan de reproduction, un acte de gestion incontournable

A la fin de chaque campagne, un bilan est à réaliser systématiquement afin d'établir un état des lieux de la situation par période de reproduction pour positionner le troupeau par rapport aux différents critères. Toute action préventive repose d'abord sur l'appréciation du degré d'infécondité initiale du troupeau. Il convient de vérifier si elle est le fait de l'ensemble des vaches ou si elle relève d'une situation hétérogène. D'une façon générale, l'analyse vise à identifier les individus qui pénalisent la fécondité globale du troupeau et à rechercher s'ils ont des caractéristiques communes. **La réalisation et l'analyse du bilan de reproduction constituent donc une base de gestion incontournable** pour chaque éleveur en raison des implications économiques et sanitaires directes et indirectes que cela représente. Dans son approche globale du troupeau, sa réalisation est systématiquement à effectuer pour les raisons suivantes :

- Les éléments rationnels de bilan sont disponibles dans les élevages du fait des obligations réglementaires, il suffit de les consulter et les analyser.
- Des marges de progression existent dans nombre d'élevages.
- Les implications économiques de l'amélioration ou du maintien si la situation est favorable sont importantes de manière directe et indirecte.
- Les moyens de lutte qui découlent de l'analyse sont faciles à mettre en place pour peu qu'une certaine remise en cause de quelques aspects de la conduite de l'élevage soit acceptée d'où l'importance de l'accompagnement et de la pertinence du conseil.
- L'apport de « sécurité » obtenue s'avèrera très appréciable, notamment, dans les grands effectifs.



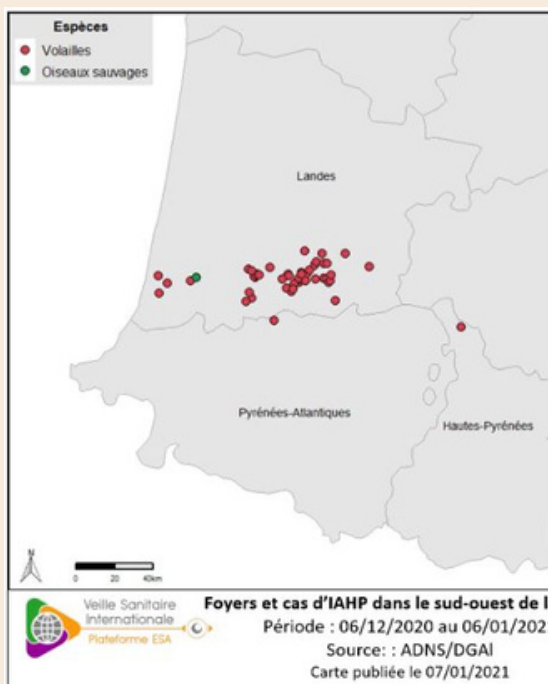
COVID-19 et animaux domestiques

Le virus SARS-CoV-2 est un coronavirus qui était inconnu avant 2019, distinct de ceux connus pour circuler chez les animaux domestiques. La principale voie de transmission du COVID-19 est d'humain à humain. Les cas de contamination et/ou d'infection des animaux de compagnie sont sporadiques et isolés au regard de la circulation du virus chez l'être humain. **Les animaux domestiques et sauvages ne jouent pas un rôle épidémiologique dans le maintien et la diffusion du SARS-CoV-2.** Les animaux domestiques (de compagnie ou d'élevage) peuvent être considérés comme un cul-de-sac épidémiologique pour le SARS-CoV-2 dans l'état actuel des connaissances. Il n'existe à ce jour aucune preuve scientifique de transmission du SARS-CoV-2 d'un animal domestique à l'être humain. Il n'est à ce jour pas justifié de prendre des mesures à l'encontre des animaux de compagnie qui pourraient compromettre leur bien-être. Concernant les élevages de la faune sauvage captive, des élevages de visons ont été détectés infectés au SARS-CoV-2 (positifs en RT-PCR et/ou sérologie) aux Pays-Bas fin avril 2020 puis au Danemark mi-juin, en Espagne début juillet, aux Etats-Unis et en Italie en août, en Suède en octobre, puis en Grèce, en France, en Pologne et en Lituanie en novembre, et au Canada en décembre. Par mesure de précaution et afin d'éviter toute mutation du virus SARS-CoV-2, les autorités néerlandaises, danoises, espagnoles et, plus récemment, françaises ont décidé d'abattre l'ensemble des visons des élevages concernés. Les autorités danoises ont fait évoluer cette politique d'abattage à plusieurs reprises ces dernières semaines avant de revenir à une politique d'abattage uniquement des exploitations atteintes. Les autorités américaines, canadiennes et suédoises ne mettent pas en place d'abattage des exploitations atteintes. Concernant la mutation du virus pré-citée, des investigations restent à mener pour en évaluer l'impact réel comme l'a confirmé l'ECDC (European Center for Disease Prevention and Control) dans son rapport d'évaluation des risques publié le 12/11/2020 sur cette question.

Source : Plateforme ESA



Grippe aviaire : dernières nouvelles



Depuis novembre 2020, **66 foyers d'influenza aviaire** ont été déclarés en France sur des volailles captives (élevages et animaleries), dont 53 uniquement dans le département des **Landes**. Pratiquement tous les foyers résultent d'une contamination au **virus H5N8 hautement pathogène**. Les foyers ont été définis par des cas cliniques (environ les 2/3) mais aussi dans le cas des protocoles de surveillance suite à l'abattage préventif des zones. A noter que dans plus de 50% des élevages, les abattages préventifs se révèlent positifs. La virulence du virus semble être au-delà de ce qui avait été imaginé et implique le durcissement des mesures :

- maintien la zone des 1 km avec éradication de tous les animaux
- élargissement de la zone d'abattage dite des 3 km à 5 km amenant à la prise en compte de la quasi-totalité de la Chalosse, pour abattage des palmipèdes et gallinacées en plein air.
- création d'une zone tampon pouvant aller jusqu'à 10 km supplémentaires par rapport à la zone de surveillance, soit 20 km des foyers. Cette zone tampon se verra appliquer des dispositifs équivalents à la zone de surveillance, notamment le fait que toute entrée dans la zone et toute sortie de la zone seront interdites, et que les protocoles de surveillance seront systématiques.



Plus proche de chez nous : un cas d'influenza aviaire a été confirmé sur 5 cygnes dans la Loire, sur la commune d'Arthun.

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous consulter :
09.74.50.85.85 ou gds38@reseaugds.com**

offre adhérent GDS 38

NEW!

Découvrez notre gamme de transformateur pour abreuvoirs pour lutter contre le froid



- Réf: 10034200 : 50 VA
- Réf: 10034201: 100 VA
- Réf: 10002302: 300 VA
- Réf: 10002301 : 400 VA



Graisse à traire bio

- Réf: 70715600
- Prix: 9€90 ht

145 Espace des 3 Fontaines 38140 RIVES – Tél : 09 74 50 85 85 choix 2

PARAGE
ECORNAGE



RONGEURS



QUALITÉ
DE L'EAU



RAINURAGE



INSECTES



Toute l'année, **l'équipe Farago** vous propose des interventions de parage, écornage, rainurage, dératisation, etc.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations :

09 74 50 85 85 (choix 3) ou
farago38@faragofrance.fr